

Cycle de séminaires d'information - débat

Séminaire n°4 : « Concertation, débats, parole citoyenne ; Quelle place pour les TIC ? »

Jeudi 10 Novembre 2005, à Béthune (62)

Madame, Monsieur,

Nous voici bientôt au terme du cycle de séminaires organisés dans le cadre du projet exploratoire DREAM2 relatif aux usages citoyens d'internet au sein des collectivités locales.

Avec ce séminaire thématique nous abordons un sujet ambitieux : exploiter le potentiel des outils du net, en prenant en compte leurs limites, pour les mettre au service de la concertation et de la participation des citoyens dans la vie publique locale.

Ce sont plus de 93 personnes et collectivités qui à cette occasion nous ont fait part de leur intérêt pour ce sujet en nous demandant le présent compte-rendu ou en participant à cette demi-journée.

Ce séminaire nous confirme donc que ce sujet des usages citoyens d'internet n'est plus anecdotique et que, même s'il ne concerne à ce jour qu'un premier cercle de 30 à 40 collectivités de notre région, nous entrons dans une phase d'émergence nette de ce développement. Les bons résultats des villes de notre région au label « Villes-Internet » 2005 attestent de cette volonté de mettre les outils numériques en réseau au service des citoyens pour plus d'information, plus de dialogue.

Sur le fond du sujet de ce jour nous avons eu là aussi de bonnes nouvelles. Alors que s'accumulent sur ce sujet les difficultés de la concertation et de l'usage des TIC, les nombreuses analyses et surtout initiatives présentées nous montrent que c'est peut être dans ce cadre fait d'interactions, de croisement de prises de parole et d'informations, d'élaboration d'une vision collective, que le potentiel de ces outils pourra le plus apporter d'avancées pour contribuer à moderniser les pratiques démocratiques.

Certes les actions présentées sont encore trop rarement rencontrées à des niveaux très locaux, mais elles montrent que la taille de la collectivité n'est pas le facteur bloquant principal. De même les méthodes nécessitent encore des améliorations pour être considérées comme aisément transférables, mais le mouvement est là et l'on pressent que les années à venir verront une éclosion d'initiatives locales intégrant le potentiel de ces outils dans les démarches ou opérations de citoyenneté locale.

Comme l'a dit Mr. Christophe Di Pompéo, conseiller régional dédié aux TIC, la Région tentera d'être aux côtés des collectivités locales pour que cet usage d'internet puisse se développer de manière la plus profitable et équilibrée possible dans notre région.

Pour l'instant je vous laisse découvrir ce compte rendu en vous rappelant que tous les documents relatifs à ce séminaire sont en ligne sur www.e-democratielocale.info et que nous pourrons nous revoir lors du séminaire de bilan du projet au début de 2006.

Très cordialement votre.

Georges Bisiaux
Chef du service Nouvelles Technologies

Sommaire :

1. Intervention de Pierre Moreau Vice-Président de la C.A. Artois Comm.....	3
2. Intervention de C. Di Pompéo Conseiller régional dédié aux TIC.....	3
3. A-M. Benoit - CNRS Grenoble, La dimension délibérative des usages citoyens d'internet.....	4
4. P. Marzolf - Vice-Président CNDP, Usage d'internet de la Commission Nationale sur le Débat Public	5
5. L. Monnoyer - Univ. Compiègne, Le débat en ligne est-il possible ? Cas du 3 ^{ème} aéroport de Paris.....	6
6. A. Brisset - SopinSpace SARL, De nouvelles méthodes pour le débat Santé Environnementale	7
7. W. Dupont - ville de Blanquefort – 33, Un jeu d'actions pour les usages citoyens du web	8
8. S. Goudard - ville de Vandoeuvre lès Nancy, Mise en œuvre et résultats de « Place Publique Locale »..	9
9. F. Bergot - ville de Brest, Dispositifs favorisant l'expression citoyenne.....	9
10. Quelques éléments de conclusion par la Région	11
11. Annexe 1 : rappel du programme de la demi-journée.....	12
12. Annexe 2 : participation et questionnaire de satisfaction.....	13
13. Annexe 3 : l'enquête prospective.....	15

Toujours à votre disposition le site et la lettre ressource sur la e-démocratie :



1. Intervention de Pierre Moreau Vice-Président de la C.A. Artois Comm

Dans un premier temps P. Moreau nous a présenté le lieu dans lequel Artois Comm nous accueille, les motivations qui ont amené à sa création et les vocations de la zone Technoparc Futura.

Ensuite, pour réagir au sujet du jour, P. Moreau nous a fait part de plusieurs sentiments.

D'abord en tant que citoyen, il a reconnu la place de plus en plus grande des TIC dans nos vies, par exemple avec les Palm. Il a aussi rappelé que lors du drame minier de Courrières, l'information de cet accident avait été diffusée à la vitesse de 26 km/h, alors que maintenant l'information est disponible quasi instantanément a priori pour tous. Mais si selon lui demain tout le monde pourrait potentiellement utiliser ces outils, il convient de ne pas négliger les problèmes de fracture numérique et la sur-marginalisation que cela peut engendrer.

En tant qu' élu il s'est dit peu satisfait de la manière dont les collectivités territoriales se sont saisies des TIC. Alors que par ailleurs, par exemple pour les grandes entreprises de transport ou tourisme (SNCF, Air France), tous les acteurs de notre société se sont saisis des TIC et offrent de nombreuses informations et services en ligne, force est de constater que peu de choses sont faites dans les collectivités.

Concernant le sujet de la concertation, de la consultation, P. Moreau nous a fait part de son analyse sur la défiance des citoyens : souvent selon lui les citoyens croient que les élus font des consultations pour cacher les choses sous un affichage d'ouverture.

Selon lui, c'est vrai que la concertation c'est long, mais cela facilite les choses à terme. Cela évite les, de plus en plus, nombreux recours en justice. En tenant la population au courant des procédures en cours, par exemple dans le cas de chantiers nécessitant des fouilles archéologiques préalables, on aide le citoyen à comprendre les raisons des retards de travaux. Cela peut aussi valoriser les élus quand ils jouent le jeu de l'information et ainsi montre son respect des citoyens.

Mais il conclut que si dans l'absolu ce principe est vrai, dans la réalité les pressions existantes sur les élus en terme de calendrier pour prendre des décisions, réagir vite aux changements de l'environnement économique, font que ce temps de la concertation est parfois difficile à prendre. Mais selon lui il faut d'abord que l'information soit donnée, au fil de l'eau, ce sera déjà un progrès, que certains font déjà.

2. Intervention de C. Di Pompéo Conseiller régional dédié aux TIC

Pour ouvrir son intervention, après une remarque préambule sur la piètre qualité des mots e-démocratie et e-citoyenneté, C. Di Pompéo signale qu'il ne lira pas le discours qui lui a été préparé. Non pas que ce discours soit mauvais, mais peut être est-il trop militant.

Cela ne veut pas dire selon lui qu'il n'y croit pas, il s'est dit convaincu, mais ce discours est peu tenable quand on sait que très peu d'élus ou d'agents le sont aussi.

Pour replacer le séminaire du jour dans son contexte, C. Di Pompéo fait le rappel des enseignements des précédents séminaires.

Dans le premier relatif à l'information publique en ligne, on a vu l'importance de l'information pour la démocratie et la facilité d'emploi des TIC pour rendre disponible l'information et leur faible coût. Il est clair que les élus de plus en plus aiment à donner de l'information, même si certains s'en servent pour se faire valoir.

Le second séminaire thématique portait sur le premier niveau d'interactions entre élus et citoyens via les TIC. On a vu que c'est possible, qu'il y a beaucoup d'usages envisageables, quelques précautions à prendre, mais surtout que derrière le site internet il faut que la structure et les personnes soient elles –mêmes interactives, qu'il y ai une volonté politique et que le rôle des TIC passe d'abord par la mise en place d'action visant la participation des citoyens.

Dans les réunions de quartiers, la concertation n'est déjà pas facile. Alors ajouter un média établissant des relations en ligne risque de venir couper les élus des citoyens, d'autant plus si l'on ne pense plus que par les médias électroniques, il faut ne pas oublier que tout le monde n'a pas accès à internet.

En résumé, il faut donc convaincre les politiques et surtout ne pas penser en mono-média.

C. Di Pompéo a fini son intervention en rappelant que lui est convaincu, qu'il faut y aller, et que c'est la position de la Région. Après, C. Di Pompéo le reconnaît, 1.5 an de silence radio, la Région a remis à plat ses actions. Désormais les orientations ont été validées, et il se dit ravi d'avoir, dans le cadre de cette nouvelle volonté, réussi à convaincre d'aller vers la e-démocratie, la e-administration. Il y aura des suites à DREAM2, au Pack Territoire, aux Cyber-centres.

3. A-M. Benoit - CNRS Grenoble, La dimension délibérative des usages citoyens d'internet

La première remarque de A.-M. Benoit est d'abonder dans le sens de C Di Pompéo : elle aussi ces termes de e-démocratie, de e-citoyenneté ne lui conviennent pas. Selon elle cela tient plus de la démocratie technique.

Ce sujet est d'abord, selon elle, une nouvelle relance de l'utopie démocratique, autour d'un outil qui semble pouvoir décloisonner l'espace démocratique.

Mais les choses ne sont pas si simples et il faut lever tout une série d'interrogations : quels sont les facteurs dont dépendent les usages citoyens d'internet, quel peut être l'effet du constat actuel de la place privilégiée du pôle délibératif dans la démocratie, comment hybrider les en ligne et le hors ligne.

A celles-là s'ajoutent d'autres questions plus opérationnelles :

- Les usages citoyens d'internet sont-ils la réplique de ce qui existe déjà, hors ligne ou bien les TIC peuvent ils donner lieu à des usages démocratiques originaux ?
- Vers quel modèle iront les sites institutionnels : le modèle consommateur visant la liberté individuelle de choix ou un démo-élististe visant l'efficacité ?
- Faut-il des compétences spécifiques pour définir et employer des usages citoyens ?
- Quels pourront être les effets politiques des TIC et vers quel modèle de démocratie nous poussent ces usages ?

Concernant la question de la réplique, il semble bien que c'est nécessairement vers des usages originaux que l'on se tourne. La réplique n'apporte rien alors que se posent des problèmes et enjeux par exemple relatif à ce que Loic Blondiaux nomme l'impératif délibératif.

Les élus souhaitent voir la décision publique mieux légitimée. Il existe de plus en plus de volonté pour changer le mode de faire de la politique. Pour définir l'action publique, les décideurs souhaitent de plus en plus faire remonter des données du terrain.

Mais se posera et commence déjà à se poser le problème du développement anarchique de systèmes qui se veulent délibératifs à tous propos, à tous moments alors qu'ils ont des espaces de pertinence limités. Se posera la question des effets négatifs de ce foisonnement anarchique sur l'opinion des citoyens vis à vis de la vie publique, de la politique.

Se pose ensuite la question des bénéfices escomptés et réels.

Les premiers bénéfices escomptés de l'emploi du net c'est de combler un manque démocratique : rapidité des échanges, nombre potentiellement important des participants, possibilités de ré-intervenir dans le débat après avoir muri son analyse...

Mais en termes de bénéfices réels, ils existent mais sont à moduler. Nous avons peu de recul, nous ne savons pas si nous pourrions en ligne obtenir des consensus, trouver une juste place pour la parole des experts.

Les risques sont aussi à envisager. On observe par exemple une fragmentation de l'espace public. L'on peut aussi retrouver en ligne les mêmes personnes que dans les réunions publiques, sans élargir l'espace public.

Un point essentiel est celui de la prise en compte effective des avis des citoyens lorsque que l'on multiplie les canaux de leur expression. La volonté politique d'ouvrir la gouvernance locale est de ce point de vue très embryonnaire et suppose des explications avec les citoyens pour en préciser le cadre, les limites.

L'équilibre des poids relatifs des experts et des citoyens est aussi ré-interrogé : en créant en plus des autres pratiques, des interactions en ligne, allons nous voir plus d'expression citoyenne ou une captation de la parole par les experts.

Le dernier point abordé est celui des effets et de la nécessité du changement. Selon A.-M. Benoit, lorsque l'on voit ce qui se passe dans la société civile, avec le regain d'investissements des citoyens, mais hors des cadres institutionnels en place (cas de ATTAC, des mouvements altermondialistes), il est impossible de croire que les modalités de la démocratie ne seront pas amenés à évoluer et que dans le sens pris, les outils numériques prendront leur part.

4. P. Marzolf - Vice-Président CNDP, Usage d'internet de la Commission Nationale sur le Débat Public

En préambule, P. Marzolf nous précise son sentiment sur le rôle des TIC : ce sont des outils comme d'autres (réunions publiques, plaquettes papier, entrevues...) au service du débat.

P. Marzolf nous rappelle les origines et missions du CNDP : commission consultative de 1997 à 2002 le CNDP a suivi 5 débats, mais depuis que la loi de 2002 lui a donné un statut autonome, la capacité d'auto saisine, ce sont 22 débats publics sur lesquels le CNDP a apporté son aide.

La mission du CNDP est de garantir la qualité méthodologique des grands débats publics d'aménagement d'infrastructures comme les créations de ligne TGV ou les aménagements portuaires.

La loi oblige les maître d'ouvrage à faire appel au CNDP lors de marché dépassant 300 millions d'euros.

En fait le rôle de la CNDP est de garantir que soit bien posé dans chaque cas la question de l'analyse de l'opportunité du projet et de ses grandes lignes en assurant que soient garantis les droits à l'information et à la consultation. C'est différent des enquêtes publiques qui elles se situent en aval des projets.

Quelques principes doivent être respecté dans ce type de démarches :

- la transparence de l'information, son caractère le plus objectif possible,
- la symétrie des sources d'information : l'information ne doit pas émaner du seul maître d'ouvrage, mais la parole doit aussi être donnée aux autres acteurs,
- l'équivalence de place donnée aux intervenants : dans ces démarches la parole doit être donnée de manière équivalente que l'intervenant soit Président de Région ou simple citoyen,
- la place donnée à l'argumentation plutôt qu'à l'affirmation : que l'on soit pour ou contre ce qui compte c'est d'expliquer pourquoi,
- on considère aussi que tout citoyen est possiblement expert sur le domaine, et dans le cadre d'un débat on trouve parfois un Mr tout le monde au moins autant expert que certains experts officiels, c'est un cas de plus en plus souvent rencontré. Cela met parfois certains en porte-à-faux, mais il faut exploiter ce potentiel d'expertise et faire naître l'intelligence collective.

La place que donne le CNDP aux TIC est donc comme dit plus au haut, c'est l'un des outils disponibles qu'il faut employer à bon escient.

Dans le cas de sites dédiés à des débats publics en cours (voir le site de la CNDP), il y a d'abord un accent important mis sur l'information dans le cadre des principes énoncés ci-dessus.

Ensuite internet est employé comme relais des réunions publiques : annonce des réunions à venir, mise à disposition des comptes-rendus et de résumés (disponible pour tous sous 4 à 5 jours) ce qui permet de rebondir de réunion en réunion, en capitalisant de l'information.

Possibilité est aussi offerte de poser des questions (entre 300 et 1500 questions sur un débat de 4 mois moyennement controversé), mais c'est à bien gérer : il faut pour cela être en capacité de réponse à deux titre : du temps et de la compétence ou légitimité pour donner la réponse juste.

De plus les possibilités pour poser des questions ne sont pas ouvertes dès l'ouverture du site ; cela pousse à d'abord lire les documents avant que de se jeter sur son courriel en donnant plus un sentiment à chaud (souvent un rejet « pas de cela dans mon arrière cours ») qu'en faisant par d'une analyse fondée.

Pour illustrer l'importance de l'information à traiter, et donc l'intérêt des TIC pour la diffuser, la rendre accessible, dans le cas du chantier LGC en PACA la somme d'information ne tient pas sur un seul CD, il en faut 2 ! De plus pour distribuer les plaquettes papier, ce qui sera toujours nécessaire, un budget de 16 millions d'euros a été consacré.

Face à ce flots il n'est pas envisageable de penser à des forums qu'il faudrait animer, modérer, médié... en fait le nombre de visiteurs de ces sites dédiés à des chantiers est important par exemple le port de Fos : 1662 visites en deux mois, et la ligne LGV PACA : 40 000 visites alors que l'ensemble des réunions publiques a mobilisé 8 300 personnes.

En conclusion P. Marzolf insiste sur la place nécessaire de l'information, sur le rôle des TIC dans sa mise à disposition, et rappelle que ces démarches vont vers mieux d'action publique et permet des choix publics faits sur une base d'information plus riche (qualitativement et quantitativement) et donc plus légitimés car co-portés ou co-élaborés.

5. L. Monnoyer - Univ. Compiègne, Le débat en ligne est-il possible ? Cas du 3^{ème} aéroport de Paris

Mme Monnoyer-smith nous a d'abord rappelé que si elle a suivi ce débat public, l'analyse qu'elle en a fait et qui est présentée ce jour a été, elle, réalisée 2 ans après cette concertation ce qui a permis de mesurer les effets à moyen terme.

Elle nous a ensuite parlé de ce que L. Blondiaux (universitaire à Sc. Pô Lille) nomme l'impératif délibératif qui qualifie les tendances de la démocratie locale et qui s'exprime par :

- Une forte demande de participation du public aux décisions qui les concernent directement,
- Une montée en puissance des procédures de débats publics depuis la fin des années 1980, « si on ne fait pas nous aurons de graves problèmes »
- La création de la CNDP par la loi Barnier de 1995,
- L'utilisation importante de nouvelles technologies dans de nombreux débats publics europe liée à la relance par l'arrivée de ces nouveaux outils des utopies démocratiques.

Puis est abordée la question du rapport de ce qui se fait en et hors ligne. En fait c'est bien là une affaire d'hybridation, ce qui est plus que la complémentarité qui n'appelle que des notions de juxtaposition et pas de synergies.

Une technique n'a jamais remplacé une autre, comme le montre le rapport cinéma – télévision, chacun trouve sa place dans le paysage.

Cependant cette inscription des TIC dans le paysage induit qu'il faut ré-interroger les modalités de la participation et se poser la question de l'effet de ces outils numériques sur d'éventuels modes de participation innovants. Cette recomposition possible, probable, du paysage induit nécessairement une reconfiguration des rapports entre décideurs et citoyens dans le cadre d'une démocratie représentative repensée.

Mais il faut être très prudent, si les usages nouveaux créés par les TIC ne sont pas véritablement innovants et ne font que reproduire les modalités et rapports de force existants, cela induira des effets profondément contre-productif sur la démocratie.

Dans ces exercices il convient aussi de ne pas négliger la parole individuelle sous couvert du fait que c'est la parole collective qui prime. La parole collective doit se fonder sur l'expression des souhaits ou problèmes individuels.

Il est aussi notable qu'avec les systèmes numériques il est plus facile de créer des détournements d'usages que lors de réunions publiques.

Par exemple dans le cas du débat public sur le 3^{ème} aéroport de Paris, il a été bien plus facile aux habitants de sortir en ligne, plutôt qu'en dehors, du cadre du débat qui était imposé.

Dans les réunions publiques étaient principalement présents des institutions (ces réunions étaient de plus souvent organisées dans Paris intra-muros ce qui n'est pas aisé d'accès).

Ainsi dans l'objectif des organisateurs du débat, il n'était pas question de remettre en cause la pertinence du projet. En ligne une grande partie du débat a porté sur le débat lui-même et sur la façon dont les citoyens étaient interpellés et sur la question qui était posée.

C'est certainement en fait une leçon générale de ce genre d'exercice : il faut prévoir d'abord un temps ou un espace pour débattre des modalités du débat.

En termes d'effets de mobilisation, même si de nombreux internautes étaient actifs pour critiquer, cela constitue au total un nombre important de gens qui ont joué le jeu et se mettaient tous les soirs sur leurs ordinateurs.

On a ainsi vu émerger toute une série de personnes qui se sont via le net investies dans le débat en y apportant leur expertise personnelle, ou qui grâce aux nombreux documents en ligne se sont formés, sont devenus experts en aviation civile à tel point que la Délégation à l'Aviation Civile elle-même a parfois été déstabilisée par la pertinence des questions de certains habitants.

Là encore c'est un autre apprentissage reproductible : en mettant grâce au net de plus en plus de documents, on observe un phénomène d'apprentissage et un accroissement moyen notable du niveau de connaissance des citoyens quant aux enjeux.

Pour conclure Mme Monnoyer fait référence à la situation du jour et aux incendies et émeutes dans les banlieues et l'état d'urgence ; selon elle cela montre bien que la démocratie de proximité en allant serrer des mains sur les marchés a d'ores et déjà montré ses limites et ne pas prendre cela en compte peut nous amener à des conditions encore pires.

6. A. Brisset - SopinSpace SARL, De nouvelles méthodes pour le débat Santé Environnementale

Mme Brisset travaille pour la SARL SopinSpace et elle a été en charge de la mise en place et de l'animation d'un espace en ligne dédié pour relayer un débat sur la Santé Environnementale qui a eu lieu en Ile de France.

L'idée de cette expérimentation était de tester en grandeur nature de nouveaux modes de faire pour mettre les TIC au service d'un débat en dépassant le simple site informatif et sans tomber dans l'emploi des outils à tout prix, mais en inventant des méthodes inspirées du fonctionnement généraux d'un débat (hors outils numériques).

Le premier point abordé par A. Brisset est de préciser l'approche qui avait été choisie avec d'abord l'ouverture des termes du débat, puis bien mettre en synergie le débat internet et le débat général.

Une idée forte aussi était de permettre à tous, même en prenant le débat en marche, de pouvoir avoir une vision d'ensemble du débat, des idées et positions initiales vers les postures actuelles et avec l'évolution en sous questions de plus en plus précises de la question telle qu'initialement posée.

Ainsi une « cartographie du débat » a-t-elle été mise en place.

Mais ce travail n'a été possible que parce que des personnes étaient derrière le site, avec des métiers un peu nouveaux comme celui de chroniqueur pour faire des points de synthèses sur les débats et sous débats, pour relater l'évolution du débat. C'est un travail difficile, risqué et consommateur de temps : il s'agit de faire émerger les vrais enjeux du débat, de travailler à la reformulation des questions, c'est nécessaire mais à faire avec précaution, de manière neutre car cela peut influencer le débat.

Pour cela des outils ont été mis en place :

- Des outils classiques comme les forums, des lettres d'information, des calendriers d'événements, de la publication de documents.
- Des outils plus spécifiques comme les cartes du débat donnant accès synoptiquement aux thèmes du débat, des espaces collaboratifs pour une production commune d'argumentaires et de conclusions partielles...

Le travail de l'animation a donc été important dans cet exercice pour impliquer les participants à tous les niveaux, organiser les échanges entre acteurs, faciliter l'accès et la lisibilité aux échanges (mémoire du débat, cartes, chroniques, liens entre éléments du débat...) et accompagner le participant dans l'appropriation des outils et méthodes.

En termes de bilan pour l'expérience, ce débat et ce site ont été visités par plusieurs dizaines de milliers de lecteurs (150 par jour) et a permis l'expression en ligne de 500 contributions issues de 350 contributeurs.

On notera que bien que le débat soit clos, le site reçoit encore beaucoup de visites de personnes souhaitant se souvenir d'éléments du débat, le site devenant un lieu de mémoire structuré pour rendre compte d'un débat.

Ce site, ce débat a donc été une formidable expérience pour tester et tirer des leçons quant aux méthodes, de la philosophie du débat que l'on peut concrétiser en mobilisant ces outils et méthodes et quant à l'implication des institutions et des publics cibles.

7. W. Dupont - ville de Blanquefort – 33, Un jeu d'actions pour les usages citoyens du web

En préambule W. Dupont insiste sur quelques constats qui lui semblent importants :

- Il n'y a pas en effet de méthode miracle, nous en sommes tous à expérimenter et à raisonner de manière adaptée, au cas par cas, même si en effet des premières fausses pistes apparaissent plus clairement,
- L'intérêt particulier des habitants ne doit pas être repoussé, mais il faut s'y appuyer car c'est le moteur de la mobilisation.
- Au même titre il ne faut pas négliger l'expertise des citoyens, mais s'appuyer sur elle, même si il est évident que cela apporte des avantages pour enrichir la qualité des débats, et au final la décision, mais aussi des inconvénients en déstabilisant les équilibres habituels.

Le point de départ de la ville de Blanquefort, petite commune près de Bordeaux avec 15 000 habitants et une volonté politique forte sur les TIC, était le constat d'un tissu associatif très dense (140 associations).

Comme la commune s'était avantageusement saisie des TIC, elle a souhaité qu'à leur tour ces associations apprennent à se servir des TIC pour le mettre au service de leurs activités.

De là est née l'idée du Créthlon, une opération ré-éditée tous les ans depuis 2001 qui permet à des associations, de créer au cours d'une sorte de concours leur site web en employant les outils mis à disposition par la municipalité dans une grande salle et pendant 72 heures. Au terme de ce concours les sites les plus aboutis sont définitivement soutenus par la municipalité qui leur offre hébergement et évolutions logicielles (avec la formation qui va avec).

Ce sont aujourd'hui 130 sites associatifs qui sont maintenant en ligne. Il s'agit donc d'un grand succès et ces associations sont donc maintenant plus visibles, et emploient plus les TIC pour communiquer entre-elles, avec la municipalité ou en leur propre sein.

Dans cette dynamique les Conseils de Quartier, mis en place non pas comme un échelon supplémentaire, mais pour fédérer les revendications, ont eux aussi saisi l'opportunité du Créathlon pour se doter d'un site. Ces sites de quartiers sont maintenant très riches et vivants, ils participent à la vie du quartier, à son image.

La phase suivante a été la mise en place de courriels au nom de la commune pour tous les habitants.

W. Dupont insiste à ce moment sur la fourniture d'information et sur le fait que plus on informe les citoyens plus on crée de l'expertise. Il semble clair que cette expertise a aussi ses inconvénients, cela modifie le poids des élus et des agents ou des consultants dans la parole publique, mais au moins quand les habitants prennent la parole, ils le font pour dire des choses plus pertinentes et on perd moins de temps à re-expliquer le contexte au début des réunions. Selon lui, même si parfois cette parole experte des citoyens peut faire mal, elle est un passage obligé, une garantie de survie pour l' élu local.

A Blanquefort dès qu'un projet est envisagé, dès qu'une étude est faite, elle est publiée. Il n'est pas rare que les élus eux mêmes découvrent les études commandées en même temps que la population, cela paraît risqué, mais en fait cela donne aux élus une marge de manœuvre supplémentaire en se plaçant au même niveau que les habitants pour réagir aux documents. Cela les placent dans l'espace du débat et non pas crée un débat interne qui prend position et qui ensuite est « ouvert » aux habitants alors que les élus ont déjà pris le temps de se faire un avis, et que donc l'essentiel est déjà défini et fermé.

8. S. Goudard - ville de Vandoeuvre lès Nancy, Mise en œuvre et résultats de « Place Publique Locale »

Place Publique Locale est une déclinaison dans une ville de lorraine de 33 000 habitants, de l'action Place publique qui existe au niveau national, à savoir un site journalistique indépendant pour faciliter l'expression des citoyens. Cette action est soutenue par le service Démocratie participative de la ville.

On y retrouve de nombreuses informations sur la vie locale, les événements à venir, la promotion d'initiatives citoyennes, des bourses d'échanges, des forums...

Les objectifs poursuivis sont de diffuser une information non marchande, de construire des médias citoyens, de favoriser les échanges d'expérience et de savoir-faire entre les citoyens et de favoriser la co-production entre les acteurs sociaux, associatifs...

Le contrat de déclinaison de Place Publique a été signé en 2003, donnant un cadre à l'accompagnement par Place Publique, avec pour premier objectif de former des correspondants de secteur, de créer de la mobilisation durable en visant une publication mensuelle.

A l'issue de la première année un noyau dur de 40 rédacteurs ou correspondants a été constitué, mais devait encore être re-dynamisé. Les enjeux sont désormais pour 2005 de s'assurer d'une plus grande fréquentation du site, une plus grande fréquence d'actualisation des informations et un fonctionnement plus autonome des rédacteurs. La création de lieu physique ressource apparaît aussi très important pour que les rédacteurs ou correspondants se rencontrent. De même un journaliste local doit pouvoir prendre le relais du guidage éditorial jusqu'à présent fait par Place Publique.

9. F. Bergot - ville de Brest, Dispositifs favorisant l'expression citoyenne

La ville de Brest et son charismatique élu M. Briand sont bien connus pour leurs actions multiples favorisant l'expression citoyenne. Cette présentation de F. Bergot fait le point sur ces dispositifs.

Plusieurs constats sont d'abord rappelés : l'accès à la société de l'information est aujourd'hui inégal avec seulement 35% d'internautes et de fortes disparités sociales. De plus la société de l'information repose sur des enjeux mal connus des élus locaux et des cadres du service public, héritiers d'une culture hiérarchique, et confrontés à de nouveaux outils ouverts et facilitant le travail collaboratif horizontal.

Le premier objectif de la ville a été de favoriser l'équité d'accès pour aider au travail en réseau :

- mettre en place l'accès accompagné pour découvrir les outils et ses usages,
- créer et animer des réseaux de personnes pour diffuser et faire vivre ces usages,
- permettre une appropriation des outils pour qu'à son tour chaque citoyen puisse créer et s'exprimer.

Ce sont d'abord 65 Points d'Accès Public à Internet (PAPI) qui ont été développés : bibliothèques de quartier, bureaux information jeunesse, offices des retraités, patronages laïques, centres sociaux, mairies de quartier... pour créer des espace d'accès accompagnés à l'appropriation des TIC.

Un appel à projets annuel vise à accompagner le développement des usages avec des réalisations comme le réseau des enfants à l'hôpital, le carnet de voyage en ligne, les PAPI employés pour le secours populaire... ce sont ainsi chaque année de 25 à 30 projets soutenus avec de 1000 à 2300 euros.

Au niveau du Pays de Brest a été créé un centre de ressource qui permet la mutualisation des savoirs et savoir-faire (ateliers animés par et pour les animateurs de PAPI autour de logiciels libres, de la vidéo...), qui permet de faire de l'assistance technique, de l'évaluation des politiques d'accès public, facilité les rencontres des animateurs.

De ce fait de multiples formes d'écrits publics sont présentes sur Brest : @ssos en ligne, collectif des journaux de quartiers brestois Ecrire-Public, Forum des usages coopératifs...

Parmi ces initiatives F. Bergot souligne les journaux de quartier qui favorisent la diversité d'expression et qui s'organisent en collectif avec une rencontre annuelle et des formations pour les bénévoles et animent des

lieux ressource pour mutualiser matériels et logiciels. L'ensemble du dispositif vise à accompagner ces bénévoles vers l'autonomie.

Sont aussi cités les Webtrotteurs des Lycées avec 200 élèves formés par an dans 3 lycées, des échanges internationaux, une innovation en continu avec les plates formes de publication, le montage vidéo, les articles wikipédia. Des déclinaisons de ces webtrotteurs existent aussi dans les quartiers.

La démarche Ecrit Public vise à la fois à donner une compréhension de l'internet et du multimédia en passant par la publication comme saut qualitatif vers la maîtrise du web, elle cherche aussi à faciliter l'expression publique. C'est un projet co-inventé avec plus de 150 personnes formées au journalisme en 2004. Il se construit progressivement avec des pionniers, puis en diffusant et généralisant ces usages.

F. Bergot cite enfin quelques exemples de co-publication : @-Brest avec 50 rédacteurs et plus de 1000 visites par jour et 800 abonnés au magazine hebdomadaire ; Participation-Brest à l'initiative des habitants des quartiers ; et plus de 50 sites de co-publication en particulier usant de l'outil Wiki.

En 2005/2006 les écrits publics se multiplient : vers un accompagnement dans les quartiers avec de la formation de proximité, des sites collaboratifs... avec un soutien aux projets d'écrit public. Ces écrits publics se diversifient aussi avec la mise en place d'ateliers sur l'expression radiophonique, la mise en place d'ateliers de formation à la vidéo légère et les projets autour de la musique assistée par ordinateur.

Mais la démarche globale a ses limites : le sentiment d'une démarche trop formatée, encore trop peu de contributeurs, une majorité de sites d'expression et peu de sites de débats. Il faut donc poursuivre un accompagnement de proximité.

En synthèse Ecrit Public apparaît comme un nouvel espace qui donne à voir et relie, un espace de création et d'expression, un espace d'information et de débat, un espace qui s'ouvre vers la photo, la vidéo...

Les perspectives s'ouvrent encore du côté de la co-production de savoirs-publics au croisement d'outils coopératifs, de pratiques coopératives issues du logiciel libre et du débat sur les Biens Communes. Ce nouvel axe est ouvert dans l'éducation, le débat public, l'histoire partagée, la culture, la mémoire ouvrière, les rencontres inter-générationnelles.

Mot de clôture par un observateur averti

Pour faire la synthèse il a été demandé un point de vue sur la matinée à Jacques-François Marchandise sous la forme d'une liste de point qui étaient important à relever selon lui (J.-F. Marchandise est consultant au Cabinet Proposition et membre de la Fondation Internet Nouvelle Génération).

Selon lui nous avons bien vu que tout est dur dans le sujet de ce jour :

- La réponse spontanément technique à un sujet qui ne l'est pas,
- Le rôle d'outils auxiliaires de démarches de démocratie qu'il faut donner aux TIC,
- Pour dramatiser un peu, il faut faire le lien entre ce qui se passe actuellement dans les banlieues et les carences de nos systèmes, et bien voir qu'il ne faut pas « bousiller » les opportunités qu'offrent les outils numériques en tombant trop facilement dans leur instrumentalisation. Cela créer du brouillage et nuit à la visibilité des opportunités pour la construction collective,
- On a aussi vu les résistances des élus et leur faible conviction,
- Mais il faut rappeler qu'il y a un risque dans le renoncement : s'il est vrai que l'innovation comporte des risques, la non innovation c'est la sclérose,
- On retrouve aussi le mal de la « société subie » avec par exemple l'explosion de blogs ou tout un chacun s'exprime, imprime sur la toile son expression individuelle, montrant ainsi la faiblesse par ailleurs des moyens d'expression,
- On remarque aussi que cette prise de parole se porte partout en ligne, sauf dans les lieux des institutions publiques. Le risque est bien que cette parole publique, cette place publique se fasse ailleurs, sans la collectivité.
- On pourra aussi noter la faible part que prennent les partis politiques dans cette entrée dans la société de la connaissance ; sauf à s'emparer improprement des TIC dans des démarches promotionnelles ou démagogiques.

S'il est vrai que ces écueils existent, selon J.-F. Marchandise il est possible de prendre appui sur les dynamiques qui sont existantes. Ainsi la gouvernance locale on sait que cela marche et que cela a un impact ; il n'y a donc pas de raison pour ne pas ajouter les TIC aux moyens existant pour augmenter ces dynamiques.

Dans ce cadre il y a plusieurs types de scénarii : des outils pour augmenter l'existant, la création de pratiques innovantes ou la réponse ponctuelle à une question.

Bien entendu, il faut en cela s'appuyer sur les personnes et sur des sujets du quotidien qui créent des horizons mobilisateurs.

Idéalement il faudrait qu'un groupe d'élus se saisissent du sujet : cela aiderait à la co-maturation nécessaire pour plus de cohérence et de durabilité aux actions.

10. Quelques éléments de conclusion par la Région

Sur le fond du sujet du jour

Encore une fois ce séminaire a montré la diversité et le nombre des usages possibles et transposables des TIC au service de la démocratie locale. Même si la standardisation des méthodes est encore loin, et ne sera peut être d'ailleurs jamais d'actualité, d'un statut de projets d'anticipation, les usages citoyens du net au service de la démocratie locale sont maintenant entrés dans la réalité.

Pourtant le sujet du jour était difficile et cumulait les écueils de l'appropriation des TIC par les collectivités locales ainsi que les problèmes de diffusion de pratiques démocratiques plus ouvertes vers la participation des habitants tant pour s'exprimer librement que pour intervenir dans la décision publique.

Cette demi-journée a nous semble t-il bien montré que, si c'est bien dans le champs de l'information que les usages des TIC sont le plus directement usables et profitables, c'est peut être dans ce champs des échanges multiples et horizontaux nécessaires au débat que le potentiel des outils numériques en réseau est le plus porteur d'espoir.

Mais comme l'a très justement remarqué C. Di Pompéo, si au sein d'un premier groupe d'acteurs et de collectivités nos convictions sont faites et l'envie de se saisir des TIC est forte, au delà de ce cercle, au sein même de nos institutions cette idée n'est pas encore très diffusée.

Les pratiques démocratiques nouvelles que relayent bien les TIC sont peut être dans le sens de l'évolution que va prendre la démocratie locale, mais ce n'est pas dans le champs des outils qu'il faut trouver les facteurs bloquants, mais dans les habitudes qu'il faut faire évoluer.

Il semble donc qu'il faille aller pas à pas dans l'appel à ces outils, en intégrant leurs usages dans les démarches pré-existantes pour qu'ils en soient à la fois les démultiplicateurs mais aussi pour qu'ils y instillent des dimensions d'ouverture et de travail collaboratif au service d'une gouvernance locale plus efficiente.

Sur la forme et la participation des territoires

La Région ne peut que se satisfaire du nombre de personnes qui ont fait expression d'intérêt pour ce séminaire, pour ce sujet difficile et qui peut paraître lointain. De même les retours des feuilles de satisfaction sont très bons montrant que la qualité et le diversité des initiatives et points de vues présentés ont répondu à l'attente de ces collectivités à la pointe d'usages qui demain se développeront.

Au fur et à mesure des séminaires les questions candides ont disparus et le niveau de questionnement des acteurs des territoires présents (autour d'un noyau dur de 30 à 40 collectivités) est devenu élevé. Cette montée en compétence qu'a accompagné la Région aura pour effet, nous l'espérons, de voir naître dans les territoires des initiatives pionnières tirant au mieux parti de ces moments de mutualisation de retours d'expérience qu'auront constitué ces séminaires thématiques.

Le dernier séminaire de DREAM2 fera donc la synthèse du projet et tentera de résumer tout ce qui a put être dit dans le cadre de ces séminaires. Il ouvrira probablement une nouvelle phase pour cette dynamique régionale que DREAM2 a fait naître et qui pourra aider au développement des usages des TIC au service de la démocratie territoriale.

11. Annexe 1 : rappel du programme de la demi-journée

09h00 Accueil des participants

09h30 Mot de bienvenue par **P. Moreau** (vice-président Action Eco. Artois Comm.)

Propos introductif par **C. Di Pompéo** (élu dédié aux TIC au Conseil Régional)

Cadrages de la journée par A. Desrousseaux (Chef de projet)

09h50 «Concertation, débats, parole citoyenne; quels apports des TIC, quelles limites ?»
par **A.-M. Benoit** universitaire à Grenoble - CNRS

10h15 Présentation d'initiatives et retours d'expériences

Point de vue de la Commission Nationale du Débat Public – P. Marzolf (Vice Président)

Cette commission veille à la participation du public autour de grands projets, et utilise internet

La concertation autour du 3ieme aéroport de Paris– L. Monnoyer Smith (Univ. Compiègne)

Sujet difficile, espace géographique étendu... et concertation en ligne riche d'enseignements

Le débat sur la santé environnementale – A. Brisset (SopinSpace)

Initié par la Région Ile de France ce débat a exploré de nouvelles méthodes en ligne

La ville de Blanquefort – W. Dupont (resp. des projets TIC)

Pour ses 15000 habitants la ville multiplie ses efforts pour donner la parole aux habitants

Place Publique Locale à Vandoeuvre – S. Goudard (resp. démocratie participative)

Ce site internet vise à créer un espace d'expression citoyenne indépendante sur la vie locale

La ville de Brest – F. Bergot (Elu en charge des TIC et de la citoyenneté)

Cette ville est certainement LA pionnière de la parole citoyenne en ligne ; retours d'expériences

12h15 Débat « TIC et démocratie quelles perspectives d'actions à 2 ans, 5 ans, 20 ans ? »

A quelques semaines de la fin du projet, une dernière occasion de faire un peu de prospective.

Co-animé par J.-F. Marchandise (Cabinet Proposition) et A. Desrousseaux

12h45 Quelques conclusions à chaud

13h00 Clôture du séminaire

Déjeuner buffet, pour prolonger en bilatéral les échanges

12. Annexe 2 : participation et questionnaire de satisfaction

Comme pour chacun des séminaires DREAM2 un questionnaire de satisfaction a été proposé aux participants pour leur permettre d'exprimer leurs avis quant aux présentations faites, à l'organisation et leur donner la possibilité de faire des suggestions pour le séminaire final.

La participation :

Pour ce quatrième moment du cycle, ce sont 93 personnes qui ont exprimé leur intérêt pour ce séminaire a minima en demandant copie des actes.

62 personnes s'y étaient inscrites et 53 ont été présentes.

S'il se confirme qu'un noyau dur de 30 à 40 collectivités se forme en région sur le sujet au travers de leurs initiatives, de leurs présences aux séminaires, de leur abonnement à la lettre mensuelle du projet, ce séminaire a réuni celles les plus en pointe. C'est peu au regard du nombre total de collectivités (1550 communes et 97 intercommunalités), mais il faut ramener ce chiffre aux collectivités ayant au moins un site internet, ce qui ramène à un total voisin de 300 et ensuite envisager le nombre de celles ayant des personnes pouvant suivre ces sujets.

Le sujet étant difficile et impliquant de nombreux pré-requis (site internet évolué, expérience en terme de politique de démocratie locale, volonté politique de développer cette dernière avec l'aide des TIC...) il ne pouvait a priori pas s'adresser à des territoires totalement néophytes.

Cependant la présence de petites villes atteste que l'intérêt pour ce sujet dépasse des strictes considérations de taille et de moyens, et aussi montre que les actions de promotion des séminaires permettent d'élargir le cercle des collectivités sensibilisées au sujet (suffisamment pour y consacrer une demi-journée) voire en interrogation sur les modes d'actions.

Pour un sujet en émergence, c'est donc un résultat satisfaisant et présument bien de l'avenir.

Les résultats du questionnaire :

Seulement 15% des 52 participants ont répondu à ce questionnaire.

Dans l'ensemble les résultats sont très bons : 100% des personnes ont répondu que le séminaire avait répondu à leurs attentes (55% de « plutôt oui et 45% de « tout à fait »).

Ce séminaire semble avoir permis aux participants de mieux découvrir les enjeux et comprendre les rôles des TIC dans le domaine : 50% de « plutôt oui » et 50% de « tout à fait ».

Concernant les différentes présentations, seuls 8% des personnes ont exprimé avoir été déçu ou insatisfait par l'une ou l'autre des présentations.

En termes de commentaires libres et de suggestions pour le dernier séminaire, c'est le manque de temps, le souhait de pouvoir aller plus loin dans la découverte des pratiques, dans la méthode, et le rôle des élus qui sont le plus ressortis.

Les participants ayant répondu au questionnaire étaient pour 12% des élus, 44% des responsables de service ou directeurs et à 44% des chargés de mission.

On pourra remarquer qu'au fil des séminaires c'est de plus en plus le cœur de cible qui est atteint.

Enfin à 25% les répondants se sont qualifiés de « en veille », à 50% « d'informés » sur le sujet et à 25% de « actifs ».

Ces résultats confirment les discussions entendues lors du déjeuner qui a suivi le séminaire et les retours faits oralement à la Région.

Le questionnaire :

Ce séminaire a t-il répondu à votre attente ?

- pas du tout plutôt non plutôt oui tout à fait

Commentaires :

Diriez-vous que ce séminaire vous a permis de découvrir et mieux comprendre le rôle possible des TIC ?

- pas du tout plutôt non plutôt oui tout à fait

Commentaires :

Concernant ces aspects du séminaire, quel est votre niveau de satisfaction ?

- | | | | | |
|--|-------------------------------|---|---|---|
| Le point de vue d'expert d'A.M. Benoit : | <input type="checkbox"/> Déçu | <input type="checkbox"/> Plutôt insatisfait | <input type="checkbox"/> Plutôt satisfait | <input type="checkbox"/> Très satisfait |
| Le point de vue de la C.N.D.P : | <input type="checkbox"/> Déçu | <input type="checkbox"/> Plutôt insatisfait | <input type="checkbox"/> Plutôt satisfait | <input type="checkbox"/> Très satisfait |
| L'expérience du 3 ^{ième} aéroport : | <input type="checkbox"/> Déçu | <input type="checkbox"/> Plutôt insatisfait | <input type="checkbox"/> Plutôt satisfait | <input type="checkbox"/> Très satisfait |
| L'expérience sur santé environnementale: | <input type="checkbox"/> Déçu | <input type="checkbox"/> Plutôt insatisfait | <input type="checkbox"/> Plutôt satisfait | <input type="checkbox"/> Très satisfait |
| L'expérience Place Publique Vandoeuvre | <input type="checkbox"/> Déçu | <input type="checkbox"/> Plutôt insatisfait | <input type="checkbox"/> Plutôt satisfait | <input type="checkbox"/> Très satisfait |
| L'expérience de Blanquefort : | <input type="checkbox"/> Déçu | <input type="checkbox"/> Plutôt insatisfait | <input type="checkbox"/> Plutôt satisfait | <input type="checkbox"/> Très satisfait |
| L'expérience de Brest : | <input type="checkbox"/> Déçu | <input type="checkbox"/> Plutôt insatisfait | <input type="checkbox"/> Plutôt satisfait | <input type="checkbox"/> Très satisfait |
| La discussion et le débat : | <input type="checkbox"/> Déçu | <input type="checkbox"/> Plutôt insatisfait | <input type="checkbox"/> Plutôt satisfait | <input type="checkbox"/> Très satisfait |

Commentaires ou demandes :

Si un dernier séminaire est organisé dans le cadre du projet DREAM2, qu'aimeriez vous qu'il y soit présenté (avis d'experts nationaux, analyses de cas, débat, accent mis sur la place des élus...) ?

.....
.....
.....
.....

Partie 3 – Qui êtes-vous ?

- Etes vous** Elu Dir. de service ch. de mission Association Cyber-centre

Autre (précisez) :

Concernant votre connaissance de la e-démocratie, vous qualifieriez-vous de :

- Néophyte En veille Informé Actif

13. Annexe 3 : l'enquête prospective

A l'occasion de ce séminaire et dans le droit fil du caractère exploratoire du projet DREAM2, la Région a souhaité consulter les collectivités locales quant à leur vision du futur sur le développement de la démocratie locale et de l'usage des outils numériques en réseau au service de ce développement.

Les présents résultats alimenteront bien sur les discussions lors du dernier séminaire du cycle DREAM2, mais aussi les réflexions quant à la pertinence et aux modalités d'une action régionale d'accompagnement de ce développement.

Les répondants

Il est évident que l'échantillonnage des réponses obtenues (10 questionnaires intégralement remplis) ne donne aucun caractère représentatif à cette enquête mais donne un éclairage qualitatif sur ce que pensent et font les collectivités qui aujourd'hui s'intéressent à ce sujet.

C'est donc l'état de la réflexion de territoires parmi les plus volontaires pour faire bouger les choses, que reflètent les résultats de cette petite enquête.

Pour information les répondants étaient à 90% des personnes travaillant pour des communes (soit 10% dans des intercommunalités) avec une typologie faite d'environ 10% d'élus, 45% de chefs de services ou directeurs et 45% de chargés de mission.

Ces répondants se sont déclarés à 75% travaillant pour une collectivité ayant un site développé et à 25% un site basique. Sachant que très peu de collectivités ont des sites très élaborés, nous avons donc des répondants issus de territoires que l'on peu qualifier comme étant parmi les plus « avancés » ce qui est logique, les pré-requis pour s'engager en e-démocratie sont importants : existence d'un site, expérience dans la définition de contenus ou de services en ligne, moyens humains pour faire vivre le site....

Les résultats

• Un avis sur l'évolution de la démocratie locale

En général

Sur ces premiers points tous les répondants partagent des sentiments voisins concernant la nécessité de faire évoluer les pratiques :

- Pour 100% des répondants, l'état actuel de la démocratie est insatisfaisant et ne permet pas d'assurer aux choix publics l'efficacité et la légitimité qu'ils méritent [Q1]. A 70% ces mêmes personnes estiment que les pratiques actuelles de la démocratie sont en décalage des enjeux de la société ((30% de « pas du tout adapté » et 40% de « insuffisamment ») [Q2].
- A 90% les répondants estiment que pour répondre à ce décalage, les pratiques devront être adaptées (50% estiment que ces changements devront être profonds et 40% estiment qu'ils seront notables) [Q3].
- C'est l'optimisme qui domine lorsque que l'on parle du sens de ces évolutions : à 90% ces personnes estiment que la situation va s'améliorer [Q4] et qu'au niveau de leur collectivité l'évolution des pratiques de démocratie locale a commencé à se faire ou s'engagera sous 2 ans [Q5].

Les actions engagées ou prévues

Quand on aborde le sujet des actions en cours ou en cours d'élaboration au sein de leur collectivité, les positions sont moins tranchées [Q13] :

- Pour 70% des répondants des actions pour plus de transparence sont engagées ou en cours d'élaboration,
- Pour 60% ce degré d'engagement est constaté pour l'objectif d'explication de décisions publiques.
- Pour 50% les actions sont engagées ou en cours d'élaboration pour offrir plus de possibilités aux citoyens de s'exprimer, ou pour aider au développement d'instances locales de concertation.

- Pour 50% leur collectivité vise par ses actions à élargir le nombre et la variété des citoyens informés ou actifs, mais seuls 10% déclarent que des choses sont d'ores et déjà engagés, les autres évoquent des actions en cours d'élaboration.
- Pour ce qui concerne les objectifs de formation à la compréhension des mécanismes de la décision publique, de prise en compte des avis des citoyens la majorité des répondants pensent que leur collectivité au mieux en parle.

• Un avis sur la place des TIC

Les craintes et espoirs

Pour 80% des répondants le rôle de l'information, de la communication (sans parler de support numérique ou non) est important ou essentiel pour le développement de la démocratie locale [Q7].

Sur cette base, le sentiment des répondants sur l'impact escompté des TIC est résolument optimiste, mais prudent. Concernant les actions menées ou à mener, cette prudence semble fortement limiter les volontés :

- Si pour 35% l'arrivée des TIC va modifier la donne à la marge, pour les 65 autres pour-cent ce changement sera notable ou complet [Q8], à échéance de 2 ans maximum pour 65% (c'est même déjà le cas selon 25% du total des répondants) [Q9].
- Ces répondants semblent aussi très optimistes quant au sens que les TIC peuvent donner à cette évolution de la démocratie locale : pour 85% l'impact des TIC nous poussera vers une démocratie plus ouverte, plus représentative voire plus participative (50% du total) [Q10].
- La passivité ne semble pas non plus pour les répondants à l'ordre du jour : pour 80% d'entre eux ces tendances peuvent être influencées à la marge ou profondément par les choix et actions des collectivités. Seuls 20% pensent que les évolutions se feront dans ce sens de manière spontanée [Q11].
- Si pour 30% des répondants les effets des TIC sur la démocratie locale se font déjà jour pour ce qui est de la transparence et du développement de l'expression citoyenne [Q12], pour l'ensemble des autres évolutions possibles (plus de formation à la compréhension des mécanismes de la décision publique, le développement des explications des choix faits, la prise en compte des avis des citoyens...) ces effets sont attendus sous peu, d'ici 2 à 5 ans. Moins de 20% pensent que ces effets seront réels dans au moins 10 ans.

Les travaux engagés ou envisagés

Sur ce point les choses sont de nouveau plus tranchées : c'est seulement sur le développement de l'information publique de base que 50% des répondants disent leur collectivité engagée dans l'action [Q13].

Les usages plus élaborés vers de l'information plus riche, plus de consultation ou de concertation, sont encore qualifiés de « en cours d'élaboration » ou de « on en parle » (tous deux à 35% des répondants).

Une première analyse

Il semble que la conviction personnelle des répondants soit faite. Ils voient clairement et avec discernement ce qu'à court, moyen ou long terme, ces outils numériques en réseau peuvent apporter, de bon selon eux, à la démocratie locale.

C'est vers l'action que cette conviction ne s'est pas encore vraiment concrétisée. C'est à la fois vrai pour les actions habituelles et pour les relais en ligne. Cependant les actions en ligne, bien que vues comme porteuses d'espoir important pour une démocratie plus ouverte, sont moins avancées que celles hors ligne.

C'est certainement d'abord une question de priorité, les TIC doivent dans un premier temps venir en soutien des actions hors ligne. C'est peut être aussi lié au fait que hors ligne les habitudes commencent à venir suite aux nombreuses lois sur la démocratie locale de ces 20 dernières années, alors que les pratiques en ligne ont encore du mal à emporter la décision des exécutifs qui maîtrisent mal les outils numériques et voient avec difficulté leur portée.

Toujours est-il que pour ce premier cercle de collectivités plus avancées présentes ce jour, et sûrement précurseurs des usages qui pourront se généraliser ensuite, les espoirs sont là, la vision d'une méthode progressive et raisonnable est aussi présente. Ils semblent être « sur le point de » passer à l'action pour dépasser le stade initial d'information généraliste et se lancer dans des projets plus volontaires pour donner plus de place aux citoyens dans la vie publique locale. A suivre donc...

Le questionnaire d'enquête

Pour mémoire et information nous reprenons ici in extenso le questionnaire d'enquête.

Enquête sur les perspectives de développement de la e-démocratie

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous un questionnaire d'enquête concernant la perception qu'ont les collectivités locales quant aux perspectives de développement de la e-démocratie locale.

Un contexte : le dernier séminaire thématique de DREAM2

Le séminaire 4 du projet exploratoire DREAM2 prends place le 10 novembre 2005 à quelques mois de la fin de la phase opérationnelle du projet.

C'est certainement le moment, au delà des listes de cas, des enseignements en terme de méthode, pour envisager plus largement le sujet de la e-démocratie dans une vision prospective : quel est l'avenir à 2, 5 ou 20 ans de l'emploi des TIC au service de la démocratie, et vers quelle démocratie ? comment votre collectivité se situe-elle dans ce mouvement ?

Un objet : estimer les perspectives de développement de la e-démocratie locale

Pour alimenter le débat qui prendra place dans la seconde partie de ce séminaire 4, la Région a souhaité proposer aux inscrits, mais plus largement à tous ceux qui travaillent dans une collectivité locale et que la e-démocratie peut concerner, de donner leurs avis sur les lignes de perspectives que sont l'avenir de la démocratie, l'avenir de l'emploi des TIC à son service et les synergies qu'elles peuvent créer.

En répondant aux questions ci-dessous, vous alimenterez le débat que nous aurons et vous nous permettrez de partager et recouper nos avis respectifs pour tenter de construire ensemble une vision partagée du développement de la e-démocratie.

Nous remercions d'avance ceux qui auront pris le temps de remplir ce questionnaire et qui nous l'auront retourné par courriel (s.baert@nordpasdecals.fr) ou par fax au 03 28 82 76 85.

Alexandre DESROUSSEAUX
Chef de projet DREAM2

Sommaire

1 - Quelles évolutions pour la démocratie locale ?	18
<i>Des évolutions sont-elles nécessaires ?</i>	18
<i>Auront-elles lieu et dans quelle direction ?</i>	18
<i>Quel rôle pour l'information et la communication ?</i>	18
2 - Quelles places pour les TIC ?	18
<i>Quel impact des TIC sur la démocratie ?</i>	19
<i>Quels effets peut-on en attendre ?</i>	19
3 - Pour votre collectivité, quels axes d'actions, à quelles échéances ?	20
<i>En général, au delà des TIC ?</i>	20
<i>Et concernant spécifiquement l'emploi des TIC ?</i>	20
4 - Qui êtes-vous ?	21

1 - Quelles évolutions pour la démocratie locale ?

Les initiatives locales des collectivités pour mieux informer et associer les habitants aux choix publics se multiplient depuis 20 ans, sans réellement à ce jour créer une dynamique forte, mais faisant cheminer l'idée de partenariat. La loi dite « démocratie de proximité » de 2002 en est un bon exemple : une avancée dans le bon sens, inachevée car trop peu incitative et ambitieuse en terme de participation, mais servant de point d'appui pour le futur.

Passer d'une logique d'affrontement, entre des citoyens en posture NIMBY (Not in my back yard, pas dans mon arrière cour) et des institutions ancrées dans une démocratie purement représentative, à une logique partenariale, n'est pas aisé.

Lorsque l'on observe l'évolution de notre société, entre plus grande distance au politique et investissement croissant des citoyens dans les mouvements associatifs ou alternatifs, il semble que ce mouvement vers plus d'ouverture, plus d'accès direct, plus de possibilités pour d'agir sur la vie publique, et qui inclut une remise en cause des médiateurs habituels... soit inéluctable.

Mais peut être n'est ce pas le sentiment de la majorité des collectivités locales ? Et si c'est leur sentiment, qu'envisagent-elles en terme d'actions ?

Les questions qui suivent tentent de cerner la problématique du développement de la démocratie locale, avant même de parler de méthodes, d'outils et donc de TIC.

1.1 - Des évolutions sont-elles nécessaires ?

- **Q1 Pensez-vous que l'état actuel de la démocratie représentative, en particulier au niveau local, soit satisfaisante et permet aux mécanismes démocratiques d'assurer que les choix publics soient faits de la manière la plus efficiente et légitime qui soit ?**

Pas du tout Pas assez Suffisamment Tout à fait

- **Q2 Selon vous, les processus et pratiques de la démocratie locale sont-elles adaptées aux enjeux de la démocratie et à notre société ?**

Pas du tout Insuffisamment correctement Tout à fait

1.2 - Quelle sera la direction de ces évolutions ?

- **Q3 Selon vous, les processus et pratiques de la démocratie locale devront-elles être adaptées aux évolutions à venir de notre société ?**

Pas du tout A la marge Notablement Profondément

- **Q4 Selon vous dans quel sens pourrait évoluer la démocratie locale dans les années à venir ?**

La situation va s'améliorer La situation restera inchangée La situation va empirer

- **Q5 Selon vous à quelle échéance votre collectivité pourrait-elle faire évoluer ses pratiques démocratiques ?**

C'est engagé à 2 ans à 5 ans à 10 ans à 20 ans jamais

1.3 - Quel rôle pour l'information et la communication ?

- **Q6 Si la crise de la représentativité est bien réelle, quelles en sont les cause ?**

.....
.....

- **Q7 Selon vous quelle part peut avoir le développement de l'information et de la communication dans le développement de la démocratie locale ?**

Quasi nulle Minoritaire Importante Essentielle

2 - Quelles places pour les TIC ?

Les avantages des TIC d'un point de vue technique sont connus et ne font plus débat : disponibilité des informations, augmentation du nombre et de la variété des informations, accessibilité accrue des informations (portail, moteurs),

réduction des efforts à fournir pour accéder à l'information (au regard des documents papier), interactivité synchrone et surtout asynchrone...

Nous en connaissons aussi les inconvénients : un accès pas encore garanti pour tous tant concernant l'accès à l'outil que concernant la maîtrise de son usage ; nécessité d'adapter les contenus au format... mais des efforts sont menés dans ces sens par ailleurs.

Mais au-delà de ces « progrès » techniques, la question qui reste posée est celle de l'intérêt potentiel de ces outils pour résoudre durablement des problèmes et ouvrir de nouvelles perspectives, dans notre cas concernant la démocratie locale.

Trois hypothèses apparaissent alors : internet n'est qu'un outil, il sera le miroir de notre société et il ne changera pas la démocratie ; internet par ses caractéristiques d'ouverture et de réseau va créer une nouvelle ère pour la démocratie ; ou entre deux il semble qu'à tout changement de média correspond un changement sociétal, mais la direction suivie est encore incertaine.

Mais qu'en pensent ceux qui sont sur le terrain dans les collectivités ? Envisagent-ils l'arrivée d'internet comme un risque, une opportunité et avec quel niveau d'espoir à court, moyen ou long terme ?

Les questions qui suivent tente de cerner le sentiment des collectivités locales quant à l'impact possible des TIC sur la démocratie locale.

2.1 - Quel impact des TIC sur la démocratie ?

- **Q8 Selon vous, l'arrivée des TIC va-t-elle changer la donne et modifier (quantitativement ou qualitativement) le jeu démocratique local ?**
 Pas du tout à la marge Notablement Complètement
- **Q9 Selon vous à quelle échéance voyez-vous ces changements se faire jour ?**
 Maintenant à 2 ans à 5 ans à 10 ans à 20 ans Jamais
- **Q10 Selon vous vers quel type de démocratie l'emploi des TIC peut-il nous mener ? (plusieurs choix possibles)**
 Vers une dégradation effective de la place des citoyens et de leur influence sur les choix publics
 Vers une consumérisation de la vie publique et moins de vision collective
 Vers une situation inchangée, les TIC ne sont que des outils, internet est le miroir de la société
 Vers une démocratie plus ouverte et plus représentative, et des élus plus légitimés
 Vers une démocratie plus participative avec des citoyens plus impliqués et influents
- **Q11 Selon vous ces tendances sont-elles inéluctables ou peuvent-elles être influencées par les choix et actions des collectivités ?**
 Inéluctables Quasi spontanées Influençables à la marge profondément modifiables

2.2 - Quels effets peut-on en attendre ?

- **Q12 Selon vous, dans lesquels des domaines suivants, et à quelle échéance, les TIC peuvent-ils avoir un effet sur la démocratie locale ?**
Pour plus de transparence et pour faciliter le suivi des travaux des élus, pour une citoyenneté attentive,
 Déjà le cas à 2 ans à 5 ans à 10 ans à 20 ans jamais
Pour plus de formation à la citoyenneté et la compréhension des mécanismes de la décision publique,
 Déjà le cas à 2 ans à 5 ans à 10 ans à 20 ans jamais
Pour mieux expliquer des décisions publiques (passées / futures) et aider la formation des opinions,
 Déjà le cas à 2 ans à 5 ans à 10 ans à 20 ans jamais
Pour plus de possibilités offertes aux citoyens pour s'exprimer à titre individuel ou collectif,
 Déjà le cas à 2 ans à 5 ans à 10 ans à 20 ans jamais
Pour plus de prise en compte des avis des citoyens pour définir certains choix publics.

Déjà le cas à 2 ans à 5 ans à 10 ans à 20 ans jamais

Pour un développement d'instances de concertation (conseils de quartier, comités consultatifs...),

Déjà le cas à 2 ans à 5 ans à 10 ans à 20 ans jamais

Pour élargir le nombre et la variété des habitants s'intéressant ou s'impliquant dans la vie locale en tant que citoyen et pas qu'en tant que consommateur de service,

Déjà le cas à 2 ans à 5 ans à 10 ans à 20 ans jamais

3 - Pour votre collectivité, quels axes d'actions, à quelles échéances ?

Nous venons de vous demander votre sentiment concernant la démocratie et son évolution, puis votre avis sur le rôle que pourront avoir les TIC sur cette évolution.

Nous aimerions maintenant savoir si votre collectivité s'est engagée, ou pense le faire prochainement, dans des actions pour le développement de la démocratie locale et pour l'emploi des TIC.

3.1 - En général, au delà des TIC ?

- **Q13 Selon vous, au delà des TIC, à quelle échéance votre collectivité envisage-elle des actions :**

Pour plus de transparence et pour faciliter le suivi des travaux des élus, pour une citoyenneté attentive,

C'est engagé c'est en cours d'élaboration On en parle Rien n'est envisagé

Pour plus de formation à la citoyenneté et la compréhension des mécanismes de la décision publique,

C'est engagé c'est en cours d'élaboration On en parle Rien n'est envisagé

Pour mieux expliquer des décisions publiques (passées / futures) et aider la formation des opinions,

C'est engagé c'est en cours d'élaboration On en parle Rien n'est envisagé

Pour plus de possibilités offertes aux citoyens pour s'exprimer à titre individuel ou collectif,

C'est engagé c'est en cours d'élaboration On en parle Rien n'est envisagé

Pour plus de prise en compte des avis des citoyens pour définir certains choix publics.

C'est engagé c'est en cours d'élaboration On en parle Rien n'est envisagé

Pour un développement d'instances de concertation (conseils de quartier, comités consultatifs...),

C'est engagé c'est en cours d'élaboration On en parle Rien n'est envisagé

Pour élargir le nombre et la variété des habitants s'intéressant ou s'impliquant dans la vie locale en tant que citoyen et pas qu'en tant que consommateur de service,

C'est engagé c'est en cours d'élaboration On en parle Rien n'est envisagé

3.2 - Et concernant spécifiquement l'emploi des TIC ?

- **Q14 Selon vous à quelle échéance votre collectivité se saisira t-elle des TIC ?**

Pour développer une offre d'information publique de base (procès verbaux des conseils municipaux, noms des élus, missions de la collectivité locale)

C'est engagé c'est en cours d'élaboration On en parle Rien n'est envisagé

Pour développer une offre d'information élaborée (rapports et études relatif à des projets, efforts de pédagogie pour remettre les choix à faire dans leur contexte...)

C'est engagé c'est en cours d'élaboration On en parle Rien n'est envisagé

Pour développer plus d'interactions dans le cadre de consultations publiques pour recueillir des idées ou des réactions autour d'un projet

C'est engagé c'est en cours d'élaboration On en parle Rien n'est envisagé

Pour développer plus d'interactions dans le cadre d'exercice de concertation pour mener des débats et contribuer à la co-élaboration des choix publics.

C'est engagé c'est en cours d'élaboration On en parle Rien n'est envisagé

Commentaires libres :

.....
.....

4 - Qui êtes-vous ?

• **Votre collectivité est-elle :**

Une commune une C.C. une C.A un Pays
Autre (précisez) :

.....

• **Quel est le niveau actuel d'usage des TIC de votre collectivité**

Aucun usage Basique (site vitrine, courriels)
Développé (site interactif, e-services) Elaboré (usage standardisé)

• **Votre rôle au sein de cette institution :**

Elu D.G. ou Dir. Ch. mission TIC Ch. mission Comm. Ch. mission démo loc.
Autre (précisez) :

.....
